

**Evaluation du cursus « Arts appliqués et textile »
2013-2014**

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

Haute École provinciale de Hainaut – Condorcet (HEPHC)

Comité des experts :

M. Éric VAN DEN BERG, président
M. Bernard BAISSAIT, Mme Natacha BRIXY, Mme Marine GIRARD,
M. Matthieu GORISSEN, experts

6 juin 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2013-2014 à l'évaluation des cursus « Arts appliqués et textile ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 19 et 20 février 2014 à la Haute École provinciale de Hainaut - Condorcet pour évaluer le bachelier en Arts graphiques. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants des employeurs qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Il reprend la structure du nouveau référentiel AEQES en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation¹.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critères 1 et 5) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4).

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

La Haute École provinciale de Hainaut - Condorcet (HEPHC) est le fruit de la fusion, en 2009, de la Haute Ecole provinciale Mons-Borinage-Centre (HEPMBC), de la Haute Ecole provinciale du Hainaut occidental (HEPHO) et de la Haute Ecole provinciale Charleroi-Université du Travail (HEPCUT). Elle organise une cinquantaine de cursus de type court et de type long répartis sur sept implantations et sept catégories (agronomique, arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique) pour un total de 8388 étudiants.

La catégorie Arts appliqués ne comprend qu'une seule section : le bachelier en Arts graphiques, organisé sur l'implantation de Saint-Ghislain. En troisième année, les étudiants ont le choix entre deux options : l'option « arts graphiques » et l'option « arts graphiques et infographie ».

¹ L'année 2013-2014 est une année de transition au niveau du référentiel d'évaluation : les établissements ont eu le choix entre la liste de référence des indicateurs (référentiel en vigueur jusqu'alors) et le nouveau référentiel AEQES, publié en 2012, qui sera d'application pour tous en 2014-2015.

Chapitre 1 : La gouvernance et la gestion de la qualité

Ce chapitre traite conjointement des critères 1 et 5 du référentiel.

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

Critère 5 : Il/elle a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

Constats et analyses

Le comité tient à saluer la grande disponibilité du directeur de catégorie, reconnue par toutes les parties prenantes (étudiants, enseignants, personnel administratif) travaillant au sein de l'établissement, ainsi qu'une volonté affirmée et reconnue de gestion participative et transparente. Les responsables académiques attendent les recommandations des experts avec bienveillance et dans un esprit constructif, avec une réelle volonté d'amélioration.

L'entité évaluée est impliquée dans une démarche qualité, expérience qui est antérieure à l'évaluation AEQES (label ISO 9001 pour la Haute école, nouvelle certification ISO 9001 : 2008...). L'établissement s'engage explicitement dans une culture qui reconnaît l'importance de la démarche qualité.

La section développe et met en œuvre des procédures de révision périodique de son programme (évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), enquêtes de satisfaction). Il semble cependant que les différents acteurs (étudiants et enseignants) ne sont pas convaincus de la pertinence et des effets bénéfiques que doit pouvoir apporter l'évaluation des enseignements par les étudiants. Certains étudiants et enseignants expriment par ailleurs des craintes quant à l'anonymat de la démarche.

La collaboration est une des qualités majeures reconnues au sein de la catégorie. La participation de tous les enseignants dans ses conseils et instances de pilotage en est un indicateur concret. Toutefois, le comité des experts s'interroge quant à l'efficacité et l'intérêt de la participation de tous les enseignants, à tout et tout le temps. Il lui semble que cela représente un risque d'épuisement pour l'équipe ainsi qu'une confusion des rôles (voir recommandation 3).

L'implication des étudiants dans le processus d'autoévaluation, qu'ils paraissent peu motivés à intégrer, semble peu effective.

Bien que l'analyse SWOT soit claire et lisible, plusieurs éléments ne semblent pas perçus de façon univoque par l'ensemble des acteurs. Il est essentiel d'objectiver les points présents dans l'analyse SWOT (à titre d'exemples : en quoi Mons 2015 est-il une opportunité pour la section ? En quoi la petite taille de la catégorie est-elle une menace ? En quoi la présence d'autres sections sur le site favorise l'interdisciplinarité ?...).

Enfin, le comité des experts reconnaît et apprécie les intentions de mises en projets, mais il n'a pu prendre connaissance d'un plan d'actions précis.

Recommandations

- 1 Le comité recommande que le rôle des étudiants dans le processus de gestion de la qualité au niveau de la section soit clarifié, explicité et communiqué.
- 2 Il recommande également d'objectiver certains points présents dans l'analyse SWOT.
- 3 Il serait important de formaliser un plan d'actions concret dans lequel doivent pouvoir être identifiés des objectifs planifiés (à court, moyen et long termes), les rôles et responsabilités, les résultats à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour y arriver.
- 4 Un groupe de travail composé d'enseignants et d'étudiants (chapeauté par un responsable pédagogique) pourrait être mis en place afin de dynamiser et de renforcer l'efficacité du dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Chapitre 2 : La pertinence du programme

Ce chapitre examine le programme sous l'angle de sa pertinence, conformément au critère 2 du référentiel.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

Constats et analyses

De manière générale, les enseignants sont actifs dans le secteur des arts graphiques ce qui leur permet d'être en relation avec les réalités des pratiques professionnelles. En revanche, il semblerait que les étudiants diplômés trouvent difficilement un emploi dans le secteur des arts graphiques et se sentent peu préparés à intégrer le milieu professionnel. Au-delà de la conjoncture économique peu favorable, des étudiants expriment la difficulté d'identifier leur spécialité ainsi que les débouchés possibles auxquels elle ouvre.

Le comité des experts constate une faible ouverture vers les milieux culturels et professionnels. Certains étudiants font part de lacunes dans les domaines de connaissances liés au *design* graphique et à l'art contemporain (manque d'une culture pointue dans le domaine).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

La tendance au manque d'ouverture est renforcée par le constat d'un taux de mobilité internationale quasi nul, par l'absence de cours de langue étrangère, par le peu de contacts avec la profession (conférences, visites...) hors province du Hainaut et par la rareté des invitations d'intervenants extérieurs.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Le niveau d'exigence de la formation ne semble pas suffisant pour motiver les étudiants à développer leurs compétences au-delà de ce qui est simplement exigé et pour les préparer de façon efficace à un milieu professionnel en perpétuelle mutation.

L'accueil des stagiaires par les entreprises locales et les activités d'apprentissages ouvertes sur la région montrent que l'école est bien ancrée dans son environnement local.

Un partenariat avec le Cégep de Sainte-Foy (Québec) visant à développer la mobilité est en cours de formalisation.

Recommandations

- 5 Bien que la formation se situe comme professionnalisante et à l'intersection du technique et de l'artistique, il semble important de clarifier l'identité du cursus ainsi que les spécificités et raisons d'être des deux options proposées en 3e année (« Arts graphiques » ou « Arts graphiques et infographie »), en identifiant notamment les débouchés professionnels pour chacune d'elles.
- 6 Il conviendrait que le choix de l'option soit opéré plus tôt dans le cursus afin que celle-ci permette une réelle spécialisation (et non une sensibilisation) et présente davantage de potentiel d'insertion professionnelle.
- 7 Les membres du comité invitent l'équipe pédagogique à rehausser le niveau d'exigence global, tant dans les briefings et objectifs à atteindre que dans les moments et critères d'évaluation, afin d'être en adéquation avec les attentes des milieux professionnels et le niveau 6 du cadre européen de certifications.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 8 Il conviendrait, pour développer l'ouverture culturelle et professionnelle, de privilégier au niveau de la bibliothèque, les abonnements aux magazines contemporains (y compris de culture anglo-saxonne) et de les exploiter dans les activités d'enseignement. Le comité des experts propose également les pistes suivantes :
- systématiser des pratiques d'interventions extérieures dans l'école (sous forme de *workshop* annuel, de cycles de conférences, de visites de professionnels et d'artistes contemporains...) ainsi que les sorties vers l'extérieur (expositions, imprimeries...), de sorte qu'elles fassent partie intégrante de la formation des étudiants ;
 - envisager le développement de partenariats avec d'autres institutions d'enseignement ;
 - organiser chaque année une séance d'information sur l'« après-études » pour permettre aux étudiants de se projeter dans l'avenir en termes d'insertion professionnelle et/ou de formation complémentaire et continue. Des organismes et institutions tels le FOREM, l'agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI), le Cepegra, les écoles supérieures des arts, la SMart, le plan Marshall, Wallonie design ou encore des opérateurs de formations en langues ainsi que les organismes finançant des séjours à l'étranger devraient être présents lors de ces séances d'information ;
 - envisager l'intégration de l'apprentissage des langues étrangères dans le cursus (via un cours à option, un partenariat avec l'enseignement de promotion sociale...).

Chapitre 3 : La cohérence du programme

Ce chapitre examine le programme sous l'angle de sa cohérence interne, conformément au critère 3 du référentiel.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visé

Constats et analyses

Il existe un référentiel métier², et l'équipe a engagé une réflexion sur le référentiel de compétences dont il convient de poursuivre la mise en place au sein de la section en le déclinant en capacités et savoirs, et en le mettant en regard des acquis d'apprentissage.

Les contrats pédagogiques et les *briefings* sont clairs, systématisés, largement diffusés.

La section offre une diversité de cours et d'approches pédagogiques ainsi que la possibilité d'expérimenter diverses techniques, ce qui est fortement apprécié par les étudiants.

Le comité a perçu une équipe enseignante soudée, unie, engagée dans un processus de dialogue favorisant les ponts entre les cours et la concertation : il ne semble pas y avoir de redondances dans le programme.

Les attentes quant au TFE et au stage sont très claires et annoncées aux étudiants dans des délais adéquats ; l'organisation et le suivi par le corps enseignant sont eux aussi très positifs.

Le comité constate que l'évaluation de fin d'année se base essentiellement sur le rapport de stage. Toutes les compétences ne peuvent être évaluées sur cette base. Un travail graphique personnel et complet devrait pouvoir être présenté en fin de cursus.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Recommandations

- 9 Il convient de décliner le référentiel de compétences de la section en capacités et savoirs, et de le mettre en regard des acquis d'apprentissage.
- 10 Le comité des experts invite l'équipe pédagogique à évaluer les compétences des étudiants en fin de cursus, au travers d'un travail de recherche graphique personnel, sans abandonner pour autant l'évaluation du rapport de stage.

² Conseil général des hautes écoles, *Profil professionnel du bachelier en Arts graphiques*, 18/11/2010

Chapitre 4 : L'efficacité et l'équité

Ce chapitre traite des ressources humaines et des moyens matériels mis en œuvre, et les envisage entre autres sous l'angle de l'efficacité de leur usage ; il traite également des mesures prises pour garantir l'équité tant envers les personnels qu'en ce qui concerne les étudiants. Il se réfère au critère 4 du référentiel.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

Constats et analyses

La présence d'une éducatrice, ainsi qu'une très grande disponibilité du personnel administratif et de maintenance est saluée par le comité des experts.

La volonté de garder des groupes « à taille humaine » pour les travaux pratiques est essentielle à la formation des étudiants et participe du climat « familial » de la section.

Les locaux sont adéquatement équipés (notamment en matériel de sérigraphie, matériel informatique, bibliothèque), et l'espace disponible présente un fort potentiel. Ils apparaissent cependant comme peu investis, impersonnels, et rendent de ce fait peu compte de la dimension expressive du cursus.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Les consommables sont fournis gratuitement aux étudiants, ceux-ci ont facilement accès au matériel.

Les experts constatent et déplorent la lourdeur de certaines mesures administratives ce qui constitue un réel frein à la mise en projets. Il est essentiel que la haute école soit interpellée à ce sujet.

A la grande satisfaction des étudiants qui les utilisent, des pratiques et services de soutien et d'accompagnement des étudiants sont mis en place et effectifs : tutorat, remédiation, service social...

La semaine de cours ouverts pour les futurs étudiants est reconnue comme une bonne pratique par le comité des experts.

Le comité constate et apprécie le climat familial qui règne au sein de l'établissement, qui est accueillant et rassurant pour les étudiants, propice à l'émancipation sociale de ceux-ci et à la bonne ambiance de la section. Il craint cependant que cette ambiance très protégée ne coupe la section de la réalité de l'exigence attendue par les milieux professionnels et ne freine la prise d'autonomie des étudiants (pro-activité, curiosité, auto-formation, etc.). Peu de place semble laissée au développement progressif de l'autonomie au sein du cursus.

L'e-campus est très peu utilisé.

Recommandations

11 Le comité des experts invite les acteurs de la section à s'appropriier les lieux (par un accrochage des travaux, une signalétique...) afin qu'ils soient investis comme lieu de travail professionnel et artistique, et qu'ils stimulent le regard et la créativité.

12 Les experts invitent la section à mettre un local de travail et de rencontre à disposition des étudiants.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 13 Il serait utile, afin de favoriser l'autonomie des étudiants, que des responsabilités réelles au sein de la section leur soient confiées (par exemple : l'aménagement des lieux, l'organisation de voyages, la mise en place d'un blog de la section...).

Droit de réponse de l'établissement

- 14 La section devrait se positionner par rapport à l'utilisation d'e-campus, celui-ci étant très peu utilisé.

EN CONCLUSION

Le comité des experts a pu observer une section à taille humaine dans laquelle un esprit « familial » est perceptible et reconnu de tous. Il tient à souligner la grande volonté de tous les acteurs de mettre en œuvre un projet démocratique humaniste, faisant grande place aux aspects sociaux.

La grande ouverture d'esprit, la mise en route d'une démarche qualité ainsi que la qualité de l'accueil réservé au comité des experts l'incitent à penser qu'une « culture qualité » est souhaitée au sein de la section.

Les grands axes d'amélioration concernent essentiellement la professionnalisation des étudiants (renforcer les dimensions relatives à la pertinence du programme).

Le comité des experts encourage la section à ouvrir son champ d'action tant du point de vue géographique (région, communautés, international) que du point de vue culturel (ouverture artistique, rencontres, stimulation culturelle) et professionnel (identification des débouchés, développement de l'autonomie, précision des finalités, aides à l'insertion professionnelle).

Le référentiel de compétences, les acquis d'apprentissages et les unités d'enseignement doivent marquer une identité claire de la section afin qu'elle puisse se positionner clairement dans le paysage de l'offre de formations supérieures et en regard de métiers bien définis.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Démarche qualité (ISO 9001) ⇒ Gestion participative, implication ⇒ Disponibilité du management ⇒ Enseignants actifs dans le secteur des arts graphiques ⇒ Ancrage local ⇒ Projet de partenariat avec un Cégep québécois ⇒ Réflexion sur le référentiel de compétences ⇒ Contrats pédagogiques et documents de consignes très clairs (y compris stages et TFE) ⇒ Concertation sur le programme ⇒ Educatrice sur le site et services de soutien HE ⇒ Petits groupes, climat « familial » ⇒ Locaux bien équipés, matériel adéquat 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Implication des étudiants dans la démarche qualité ⇒ SWOT et plan d'action ⇒ Efficacité de la participation de tous à tout ? ⇒ Réflexion sur l'efficacité et la pertinence de l'EEE ⇒ Insertion professionnelle des diplômés ⇒ Ouverture aux milieux culturels et professionnels (non seulement au niveau local et régional mais également au niveau national...) ⇒ Mobilité internationale ⇒ Niveau d'exigence des <i>briefings</i> et objectifs à atteindre ⇒ Travail de recherche personnel ⇒ Caractère impersonnel des locaux ⇒ Local étudiants ⇒ Autonomie des étudiants ⇒ Utilisation d'e-campus ⇒ Lourdeur de certaines procédures administratives

Recommandations
<ol style="list-style-type: none"> 1 Clarifier, expliciter et communiquer le rôle des étudiants dans le processus de gestion de la qualité au niveau de la section 2 Objectiver les points présents dans l'analyse SWOT 3 Formaliser un plan d'actions concret qui identifie des objectifs planifiés (à court, moyen et long termes), les rôles et responsabilités, les résultats à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour y arriver 4 Dynamiser et renforcer l'efficacité du dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, par exemple en mettant en place d'un groupe de travail composé d'enseignants et d'étudiants (chapeauté par un responsable pédagogique) 5 Clarifier l'identité du cursus ainsi que les spécificités et raisons d'être des deux options proposées en 3^e année (« Arts graphiques » ou « Arts graphiques et infographie »), en identifiant notamment les débouchés professionnels pour chacune d'elles 6 Placer le choix de l'option plus tôt dans le cursus afin que celle-ci permette une réelle spécialisation (et non une sensibilisation) et présente davantage de potentiel d'insertion professionnelle 7 Rehausser le niveau d'exigence global, tant dans les <i>briefings</i> et objectifs à atteindre que dans les moments et critères d'évaluation, afin d'être en adéquation avec les attentes des milieux professionnels et le niveau 6 du cadre européen de certifications 8 Développer l'ouverture culturelle et professionnelle des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> - en privilégiant par exemple, au niveau de la bibliothèque, les abonnements aux magazines contemporains (y compris de culture anglo-saxonne) et en les exploitant dans les activités d'enseignement ; - en systématisant des pratiques d'interventions extérieures dans l'école (sous forme de <i>workshop</i> annuel, de cycles de conférences, de visites de professionnels et d'artistes contemporains...) ainsi que les sorties vers l'extérieur (expositions, imprimeries...) - en organisant chaque année une séance d'information sur l'« après-études » ; - en envisageant l'intégration de l'apprentissage des langues étrangères dans le cursus

- 9 Poursuivre la mise en place du référentiel de compétences au sein de la section en le déclinant en capacités et savoirs, et le mettre en regard des acquis d'apprentissage
- 10 Evaluer les compétences des étudiants en fin de cursus, au travers d'un travail de recherche graphique personnel, sans abandonner pour autant l'évaluation du rapport de stages
- 11 S'appropriier les lieux (par un accrochage des travaux, une signalétique...) afin qu'ils soient investis comme lieu de travail professionnel et artistique, et qu'ils stimulent le regard et la créativité
- 12 Mettre un local de travail et de rencontre à disposition des étudiants
- 13 Favoriser le développement de l'autonomie des étudiants, en leur confiant par exemple des responsabilités réelles au sein de la section (par exemple : aménagement des lieux, organisation de voyages, mise en place d'un blog de la section...)
- 14 Se positionner par rapport à l'utilisation d'e-campus

Opportunités et risques pour l'ensemble des programmes évalués

- ⇒ Mons 2015 semble être une opportunité dans la mesure où la catégorie Arts appliqués devrait pouvoir jouer un rôle actif et par le fait même se donner une visibilité
- ⇒ L'accessibilité (en face de la gare) est une opportunité, tant pour les étudiants que pour les partenaires éventuels
- ⇒ La petite taille de la section dans la HE doit l'obliger à se positionner continuellement (en tant que « spécifique ») et à « exister » (se faire entendre sur les questions structurelles et institutionnelles)
- ⇒ La présence d'un établissement de promotion sociale sur l'implantation permet la mise en commun de ressources et la possibilité pour les étudiants de se perfectionner dans certains domaines



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : Globalement nous sommes d'accord avec l'ensemble des points évoqués dans le rapport préliminaire. Celui-ci est d'ailleurs une restitution fidèle du premier rapport oral consécutif aux deux jours de visite du comité des experts. Plusieurs recommandations rencontrent des constatations que notre rapport écrit mettait objectivement en évidence. Raison pour laquelle, par rapport à l'année de référence (et la rédaction du rapport), nous avons déjà essayé d'améliorer certains points que trouvions préjudiciables à la qualité de notre enseignement.


Néanmoins nous formulons les observations suivantes.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
5	Constats et analyses	Paragraphe 2 et 3	L'élaboration du rapport pour l'année de référence a effectivement mis en évidence le problème du manque d'ouverture. Nous y avons remédié, dans une certaine mesure, entre l'année de référence et l'année de la visite des experts. En gardant néanmoins au coût des études son caractère démocratique.
5	Constats et analyses	Paragraphe 3	Nous ne pensons pas que l'absence de mobilité internationale soit la preuve d'un manque d'ouverture de la part de notre catégorie. Il faut surtout y voir des causes à la fois économiques (problème du coût du séjour à l'étranger pas toujours résolu par le versement, parfois tardif, de bourses) et linguistiques (apprentissage indispensable d'une autre langue). L'absence de cours de langue étrangère est régulièrement évoquée par certains étudiants comme une « condition » favorable à leur inscription ! Cela doit-il forcément justifier qu'on n'y remédie pas ? La réponse à cette question implique cette autre interrogation : intégrer ce nouveau cours, dont l'utilité paraît évidente dans notre société, va-t-il attirer davantage d'étudiants ou provoquer l'effet inverse ?

5	Recommandations	7	<p>Notre taux de réussite est-il représentatif de ce constat ? Nous ne le pensons pas.</p> <p>Par ailleurs un paradoxe à souligner par rapport à ce même constat : la mise en œuvre du nouveau « Décret Paysage » abaisse encore les critères de réussite (proclamée à 50 % de moyenne et 50 % dans chaque unité d'enseignement).</p> <p>Cette recommandation pourrait donc être faite, à bon droit, pour l'ensemble de l'enseignement supérieur. Parce qu'effectivement, le monde du travail place la barre toujours plus haut alors que les « professionnels de la formation » l'abaissent...</p>
7	Constats et analyses	Dernier paragraphe.	<p>Une nuance à apporter : on exige que le rapport de stage écrit soit, dans sa forme et sa présentation, original et créatif. Deux critères évalués dans la notation finale.</p>
8	Constats et analyses	Paragraphe 3	<p>S'appropriier les lieux pour les « personnaliser » selon les spécificités de notre catégorie se heurte à un obstacle administratif que nous espérons pouvoir dépasser : le bâtiment provincial que nous occupons est aussi partagé par d'autres catégories et sections. Mais aussi par un établissement d'enseignement secondaire et par une école de promotion sociale. Nous ne sommes donc pas « maître des lieux ». Ce qui limite notre rayon d'actions.</p> <p>En accord avec les autres acteurs présents dans l'implantation et le propriétaire des bâtiments (Province de Hainaut).</p>
11	Recommandations	12	<p>Mettre un local de travail -sécurisé !- et de rencontre à disposition des étudiants est utile. Mais uniquement envisageable à partir du moment où des travaux annoncés d'aménagement du 5^{ème} étage seront terminés. Ce qui libérera d'autres locaux, actuellement occupés par d'autres catégories.</p>
11	Recommandations	13	<p>Les difficultés rencontrées pour l'aménagement de lieux qui ne nous appartiennent pas ont été évoqués ci-dessus. Il faut y ajouter le respect de la législation en vigueur en termes de sécurité et sécurisation.</p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

Jean DELPLAN
 Directeur de la catégorie
 "Arts Appliqués"


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Michel LAURENT
 Coordonnateur
